

■ COUSANCE

Les inondations à répétition entraînent des mesures d'urgence sur le terrain

Tous les intervenants concernés par la lutte rapide contre les inondations agissent en coordination pour faire face à cette situation « insupportable », selon des résidents.

Les caprices de la météo changent la donne pour des habitants de la commune de Cousance. Des riverains de la rue du Glacier ont été victimes de quatre inondations lors des dix-huit derniers mois. Selon eux, aucune inondation ne s'était produite pendant les vingt-six dernières années. Dernièrement, deux maisons ont vu leurs cours inondés. Le garage et la cave ont également été envahis par les eaux pour une d'entre elles, à la suite d'environ 90 mm d'eau tombés en 48 heures, à la mi-octobre. L'eau provient du Prélion, un petit ruisseau en provenance de Digna transformé en torrent lors de fortes pluies tombées sur une courte durée. N'ayant pas assez de place et rencontrant des obstacles sur son parcours à proximité des habitations, il sort de son lit et envahit le secteur.

Face à cette situation stressante et dommageable pour les parties concernées, la municipalité a décidé dans l'urgence de mettre un sérieux coup d'accélérateur à la lutte contre les inondations. « Dès cet été, en collaboration avec la communauté de communes

Porte du Jura qui détient la responsabilité des cours d'eau et des rivières, ainsi qu'avec la police de l'eau, la municipalité avait souhaité faire établir une étude hydrologique sur ce secteur pour y apporter les mesures correctives efficaces et pérennes qui conviennent. Les dernières et brusques précipitations avec les conséquences néfastes qu'elles induisent nous conduisent à mettre en œuvre des travaux d'urgence. Ils précéderont un chantier plus important qui sera réalisé en période estivale pour finaliser cet aménagement qui s'impose à nous, pour le bien-être et la sérénité de nos habitants », précise Christian Bretin.

Reméandrer le Prélion

Rapidement, Jean-Pierre Guillemeney, vice-président de la communauté de communes Porte du Jura, responsable de la gestion des milieux aquatiques et protection des inondations (Gemapi), et Jean-Marc Prabel, conducteur de travaux de l'entreprise Petitjean de Cuisia, se sont rendus sur le terrain pour

réaliser des relevés.

Les premiers constats élaborés par les techniciens de la police de l'eau de Lons-le-Saunier et l'ingénieure en hydrologie de Dijon issue du bureau de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi) sont concordants. Ces deux structures préconisent des mesures correctives. Il serait donc judicieux de reméandrer le Prélion dans la partie amont de la rue du Glacier qu'il traverse pour ralentir la vitesse de l'eau et lui faire perdre de l'énergie, de créer un bassin de décharge à côté du Prélion avec un exutoire direct avant la traversée de la rue du Glacier, et de procéder à l'entretien de la végétation de la partie du ruisseau en bordure de la rue du glacier.

La commune souhaite donner lieu à une étude hydrologique destinée à corroborer ces premières préconisations qui lui semblent pertinentes. Très rapidement, le nettoyage du canal qui longe la rue du Glacier et la réfection des fossés, en leur donnant une pente gravitaire correcte, vont être réalisés. Également la suppression de



Jean-Pierre Guillemeney et Jean-Marc Prabel se sont rapidement rendus sur le terrain pour réaliser des relevés.

quelques obstacles source de ses débordements, dans la partie amont du Prélion.

Des travaux plus conséquents seront entrepris vers l'été 2020, lorsque la portance des terrains

attendants le permettra. Ils devraient mettre définitivement fin aux inondations dans ce secteur. Une habitante interrogée ne cache pas son émotion : « On est pressé que les tra-

voux démarrent, courage à nos voisins aussi, dans l'eau y'a pas que nous ! »

De notre correspondant
Jean-Michel
Hugues Dit Ciles